

DEPARTEMENT  
DU HAUTE-SAONE

CANTON  
DE RIOZ

**CONSEIL MUNICIPAL**

date de convocation :  
24/10/2024

date d'affichage :  
13/11/2024

nombre des membres  
en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

**COMMUNE DE RUHANS**  
(Haute-Saône)

**LISTE DES DELIBERATIONS  
EXAMINEES PAR LE  
CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2024 à 20 H 00**

**Etaient présents :** GIRARD Serge - LANQUETIN Georges - MATAILLET Cécile - PAGNIER Isabelle - PELCY Eglantine - VIGNARDET Céline - CARVAL Tom - DUMOULIN Edith - DAMIDAUX Cédric.

**Etait Absent :** PERDRIX Luc.

*Secrétaire de séance :* M. Tom CARVAL

*Président de séance :* M. Serge GIRARD, Maire.

- 1 - ONF - Assiette des coupes 2025 – Délibération validée à l'unanimité.
- 2 - Arrêté liste des affouagistes - Délibération validée à l'unanimité.
- 3 - Pont de Millaudon - Délibération validée à l'unanimité.
- 4 - Travaux voirie - Régularisation du chemin du château d'eau - Délibération validée à l'unanimité.
- 5 - Autorisation encaissement chèque Groupama pour les extincteurs - Délibération validée à l'unanimité.
- 6 - Renouvellement convention RGPD - Délibération validée à l'unanimité.
- 7 - Adhésion au CNAS - Délibération validée à l'unanimité.
- 8 - Tarifs droit de chasse - Délibération validée – Résultat du vote : Contre 2 – Pour 7.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Fait à Ruhans le 13/11/2024

Le Maire,  
Serge GIRARD

